

NEWS – OCTOBER 2009

ASSEMBLEE GENERALE DU 16 OCTOBRE

Merci à toutes et à tous de votre participation et votre enthousiasme, notamment à Robert Dorit de Smith College et Jean-Kély Paulhan, le nouveau directeur de Campus France à Washington à qui nous souhaitons également bon vent !

La présentation Power Point de l'AG est disponible aux adhérents sur la page sécurisée. Si vous ne vous rappelez pas votre mot de passe, veuillez envoyer un mail à info@apuaf.org.

Grand merci à toute l'équipe d'ACCENT pour votre accueil chaleureux !

Rappel : La prochaine AG aura lieu le matin du **samedi 13 mars** à Arles.

ADHESIONS 2009-10

Le formulaire d'adhésion est disponible dans la rubrique **Members**. Merci de le remplir et de le renvoyer avec votre règlement à l'ordre de l'**APUAF** avant le 1er novembre à :
APUAF, BP 81, 3 rue de l'Arrivée, 75749 Paris Cedex 15

Frais d'adhésion : 300 euros pour nouveaux membres, 250 euros pour adhérents 2008-09

Nous accepterons de nouveaux adhérents jusqu'au 1er décembre.

VISA UPDATES

SEPT 23 ANNOUNCEMENT POSTED ON SECUSSA-L

The Embassy of France has announced that biometrics will be mandatory for all student visas for France beginning this fall. This will impact visa processing at the Washington, DC, consulate and will be implemented at all French consulates in the United States. For details on these changes and the new immigration registration requirements in France, visit NAFSA's France visa Web page at www.nafsa.org/FranceVisas.

24 SEPT - MESSAGE DE LA PREFECTURE DE PARIS (rue Miollis)

Voilà la saison 2009/2010 bien entamée avec le nouveau dispositif VLS/TS. Nous avons tenu des réunions d'informations pour permettre à tous d'être d'attaque pour la saison. Nous nous rendons compte avec les dossiers que vous nous faites parvenir que tout le monde n'a pas assimilé la nouvelle procédure.

Lorsque vous avez un primo-arrivant, seul le visa vous permet de faire la différence entre un VLS/TS et un visa ancien dispositif. Le visa ancien dispositif porte la mention " **carte de séjour à solliciter dès l'arrivée en France** " et est valable trois mois. Il peut aussi porter la mention **mineur scolarisé**

Le VLS/TS porte la mention **FRANCE (sauf CTOM)** et l'article du Code de l'Entrée et du Séjour des Etrangers et du Droit d'Asile qu'il complète (**CESEDA R311-3 6° autorise travail limite 60% durée légale**).

Le visa ancien dispositif "carte de séjour à solliciter " autorise son titulaire à faire les démarches du titre de séjour à la Préfecture. Pour ce type de visa, faites nous parvenir un **dossier complet** avec les formulaires ETR, ETUD et ANAEM renseignés. Il faut aussi les copies du passeport et du visa, un acte de naissance, un justificatif de domicile, l'inscription de l'année en cours et les justificatifs de ressources.

Le VLS/TS dispense, pour la première année en France, son titulaire de la carte de séjour mais pas de la visite médicale.

La procédure pour le VLS TS est la suivante:

- Dans un premier temps, vous nous faites parvenir : la copie du passeport, du cachet d'entrée en France, du visa et le questionnaire OFII remis par le consulat, **le tout dans la page double " TITRE DE SEJOUR D'ETRANGER " avec le cachet de l'école.**
- Dans un second temps, nous transmettons le dossier à l'OFII qui enregistre les dossiers et envoie directement aux étudiants, une attestation accusant réception du dossier.
- Dans un troisième temps, vous recevez les convocations avec la date de la visite médicale avec transmission aux étudiants sous votre autorité.

La photo, le domicile et le timbre OMI ne doivent être transmis qu'au jour de la visite médicale.

Vous pouvez télécharger les questionnaires OFII sur le site de l'OFII et le faire renseigner et signer par les étudiants qui n'auront pas ledit questionnaire.

Site : www.ofii.fr

ONLINE CONFERENCE REGISTRATION OPEN!

Forum on Education Abroad Conference : "Vision and Value in Education Abroad"

March 24-26, 2010

Charlotte, North Carolina

Fee: \$ 425 for institutional members

For complete details: www.forumea.org

MESSAGE FROM U.S. EMBASSY-PARIS – WEB SITE PROJECT

The website “American Center France” for Franco-American friendship is being initiated at the recommendation of French and American leaders who promote bilateral exchange. The goal of the site is to increase synergy between institutions that build transatlantic ties. Fields of interest range from the arts and education to the sciences, heritage to popular culture. The exchange partners will range from cities, universities, high schools, think tanks, foundations and associations, to dedicated individuals. The site will offer a shared events calendar for events taking place in France; a directory of organizations, programs, networks... that promote the Franco-American relationship; background information on cultural and educational topics; and news-feeds. We further see the site as a space for advocates of Franco-American friendship to meet across generations and across the Atlantic, in both French and in English. This website will be launched at the end of October. We would like to include a section on American Universities in France. We would be very honored if you would participate in this project and contribute in building up background information available to the public.

We would like to create bilingual cards with articles (1000 words) on the history and the contents of the relationship between an American university and France (partnerships, exchanges and agreements with French universities; center in France). If necessary, it is also possible to write another article for the history of the relationship between a specific department within this university and France. Each article should come with the logo and with photos and captions.

If you are willing to contribute to this project, please click on the link below and send the completed form to colombod@state.gov, if possible before October 23, 2009. As indicated, the information needed is: a bilingual title for the article, a 1000-word article in French and in English, logo, photos and captions in French and in English, name of the institution and name of the author.

Link to form:

If you have questions about this project, please contact

Charlotte Bardsley, Cultural Affairs : bardsleycs@state.gov

SITE WEB

- Voir nouvelle rubrique **Previous News** pour anciens bulletins d'informations.
- Si vous nous communiquez des annonces pour le **Bulletin Board**, merci de nous contacter pour demander leur suppression (par exemple, en cas de postes à pourvoir).
- L'accès à certains documents est réservé aux adhérents. Voir **Members Only**.

Si vous n'avez pas reçu de mot de passe (ou l'avez oublié), veuillez envoyer un mail à webmaster@apuaf.org.